L'Ulmeusien

N°87 - Décembre 2013

Bonne et Heureuse Année 2014

En cette fin d'année bien remplie, c'est l'heure des bilans

***Autour des écoles**, le bilan de ce 1er trimestre nous a permis d'évaluer la qualité et les imperfections des animations que nous avons mises en place durant la pause méridienne. Ce constat nous permettra d'aborder, pour la rentrée 2014, la problématique de la réforme des rythmes scolaires avec plus de sérénité. Bien entendu, nous devrons être ambitieux et apporter à nos élèves des animations de qualité encadrées par des personnels compétents et habilités et conforter, ainsi, notre souhait de faire de nos écoles un lieu d'épanouissement et de réussite.*

***Autour de la sécurité**, nous avons signé le 7 décembre avec le sous-préfet de Compiègne, le protocole de participation citoyenne qui réunit déjà 20 référents de quartier. Ces volontaires, qui nous l'espérons, seront rejoints par d'autres très rapidement, assurent dès maintenant un maillage dans l'ensemble des quartiers afin d'assurer une vigilance passive des comportements suspects ou délictueux. Cette chaîne de vigilance mise en place, avant tout, dans un but de dissuasion pour des individus mal intentionnés, devrait répondre, également, à notre souhait de reconstruire le lien social dans la mesure où ce dispositif doit favoriser les échanges entre voisins : surveillance des habitations en cas de départ en vacances, relevé de la boîte aux lettres, rappels de bon comportement en matière de prévention des cambriolages, etc...*

Autour de notre cadre de vie, *nous avons entrepris une démarche de rationalisation des espaces verts publics. Nous privilégions, notamment, les tapis de fleurs qui nous permettent de gagner du temps en désherbage, arrosage et préparation des massifs. Nous avons supprimé certaines haies, soit, du fait de leur vieillissement, soit qu'elles n'offraient pas de qualité environnementale suffisante.*

Le personnel d'entretien de la voirie continue de veiller à garder propres nos espaces publics.

Malheureusement, nous déplorons le comportement quotidien de personnes malveillantes qui ne respectent pas ce travail et jettent leurs détritus hors des équipements prévus à cet effet. J'appelle, à ce propos, la vigilance citoyenne de chacun d'entre nous, dès lors qu'il constate ces incivilités. Car, mieux que l'autorité et la répression qui n'est pas, à notre sens, une bonne réponse à notre niveau de village, nous préférons la pédagogie et le rappel au bon comportement.

Le travail commencé sur la restitution des trottoirs aux piétons s'avère concluant dans les quartiers où existaient, par ailleurs, des solutions de stationnement. L'information et l'explication aux riverains a permis de sécuriser le quartier et devra se poursuivre sur l'ensemble de la Commune.

Enfin, à l'heure où la plupart d'entre nous a la tête aux préparatifs des fêtes de famille de la fin d'année, n'oublions pas d'avoir une pensée pour ceux, qui du fait de leur état de santé, du deuil qui les a frappé, de leur précarité, de leur inquiétude de l'avenir ou d'évènements climatiques dévastateurs sont dans une détresse telle qu'ils n'auront pas la chance de partager les bons moments de ces fêtes.

Et je forme un vœu, pour le début de l'année 2014, qui, comme chacun sait sera marquée par les élections municipales de Mars : je souhaite que la campagne électorale soit digne, que les candidats soient forces de projets constructifs et raisonnés qui permettront aux électeurs de faire leur choix en toute connaissance de cause.

Le conseil municipal et l'ensemble du personnel se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire,
Evelyne Le Chapellier

INFORMATIONS MUNICIPALES

ELECTIONS MUNICIPALES 2014
Nouveau Mode de Scrutin

Les 23 et 30 mars 2014, les ***conseillers municipaux*** des communes de 1 000 habitants et plus seront élus pour six ans et renouvelés intégralement. Ils seront élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes paritaires (alternance homme/femme) comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, **sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.**
Les ***conseillers communautaires*** seront élus pour la même durée, selon le même mode de scrutin et par un même vote.

MUNICIPALES :

SCRUTIN DE LISTE ET FIN DU PANACHAGE

Cette mesure, surtout pour les plus anciens, constitue une petite révolution, car jusqu'en 2008 l'électeur pouvait modifier le bulletin, rayer des noms et/ou en ajouter, voire « panacher » les listes.
En mars 2014, l'électeur devra porter son choix sur une liste entière, sans pouvoir la modifier. Désormais, ce sera tout ou rien...

A noter : **Elections Européennes** :
Le Dimanche 25 Mai 2014.

L'électeur pourra-t-il encore modifier le bulletin de vote et barrer ou ajouter des noms de candidats ?
NON, cette faculté appelée « panachage » ou « vote préférentiel », **n'est plus possible.**
Tout bulletin raturé, modifié ou complété, sera déclaré NUL et ne sera pas comptabilisé, privant la liste concernée du suffrage de l'électeur.
Autre nouveauté pour 2014 : l' électeur devra, pour pouvoir voter, présenter **sa carte d'électeur ET une pièce d'identité avec photo (permis de conduire, de chasse, passeport, carte vitale avec photo ...).**

****

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Monsieur Michel DURAND, 1er adjoint de la Commune de 1989 à 2008, à l'âge de 85 ans, le 20 décembre 2013.

Nous adressons à sa famille nos très sincères condoléances.

Nous lui consacrerons un article dans le prochain Ulmeusien.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

ATTENTION :

Il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pour ce faire, vous devez vous présenter en Mairie muni d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité afin de remplir un bulletin d'inscription sur les listes électorales.

En tout état de cause, les demandes ne seront plus recevables après le 31 Décembre 2013, 18H.

Renseignements en Mairie:
03.44.41.51.11

✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦

Vous ne pouvez vous déplacer ? Votez par Procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez, dès maintenant, confier à un autre électeur de votre Commune, le soin de voter pour vous. Pour cela, il suffit de vous rendre à la gendarmerie.

Toutes informations pratiques :
www.interieur.gouv.fr

✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦

RECENSEMENT MILITAIRE

Nous vous rappelons que le recensement militaire est une démarche obligatoire. Après la date de son 16ème anniversaire et dans les 3 mois qui suivent, le jeune français (fille ou garçon) doit se présenter à la Mairie de son domicile (muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille de ses parents). L'un de ses parents peut effectuer cette démarche à sa place. Il lui sera délivré une attestation, indispensable pour s'inscrire ultérieurement aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (B.E.P., BAC... ou permis de conduire auto/moto), ainsi qu'une documentation sur la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.).

Cette journée, obligatoire, aura lieu entre la date de recensement et l'âge de 18 ans, journée pour laquelle vous recevez une convocation proposant 3 dates au choix.

ACCÈS DÉCHETTERIES

Vérdi

PARTICULIERS

Particuliers, n'oubliez pas de demander votre carte :

« ACCÈS DÉCHETTERIES »

Imprimé à retirer en Mairie ou sur www.smvo.fr

Cette carte vous sera demandée
lors du dépôt de vos déchets.

✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦

ATTENTION LA RECYCLERIE DU COMPIÉGNOIS

La Recyclerie du Compiègnois
sera fermée du Lundi 23 Décembre au Mercredi 1ER Janvier 2014.
www.rac60.com

✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦

DOMOVEILLE VISION, VOTRE SUIVI CONSO UN COMPTEUR INTELLIGENT

Ce dispositif Saur vous permet un suivi de vos consommations à domicile, vous alerte en cas de fuite, et permet le relevé de votre compteur à distance.

Pour vous procurer ce boîtier, vous devez appeler le n° SAUR indiqué sur votre facture, demander le service clientèle. Ce dernier fera passer un agent de la SAUR à votre domicile pour l'installation du boîtier. Le prix du boîtier est de 70€, et suivant l'installation nécessaire, l'ensemble revient environ à 130€.

Info : Service clientèle
03.60.56.40.01
www.saurclient.fr

UNE JOURNEE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE NOËL A L'ÉCOLE MATERNELLE

Vendredi 6 décembre 2013 les petits élèves de l'école maternelle ont eu droit à un avant-goût des fêtes de Noël.
Le matin, ils ont été invités par l'association Familles Rurales à la projection d'un dessin animé intitulé Niko le petit renne 2, à la salle Yvon Dupain. A leur retour en classe, le Père-Noël les attendait avec une hotte chargée de cadeaux, de chocolats et de bonbons ! Chaque enfant a reçu un beau livre.
En début de soirée, les élèves sont revenus à l'école avec leurs familles pour participer à un goûter de Noël. Là, ils ont pu déguster des gâteaux confectionnés par les parents d'élèves, acheter des chocolats ou des gâteaux préparés en classe. C'était un moment très convivial qui a permis aux parents de se rencontrer.
Les enseignants remercient vivement la mairie, l'association Familles Rurales, l'APEEM, tous les parents qui ont apporté leur aide mais aussi tous ceux qui sont venus et qui ont fait de ce moment une réussite !

La Directrice de l'école maternelle
Madame FISHER-JAEG

DÉJEUNER DU 15 DÉCEMBRE & COLIS DE NOËL

Merci à tous pour cette grande participation qui a dépassé nos espérances. Repas gourmand proposé par AZ Réception. Ambiance festive des animateurs et des chanteuses, Music en Fête, auxquels vous avez répondu présents sur la piste de danse.
Lundi 16 Décembre, de 14H à 17H, nous avons procédé à la distribution des 150 colis de Noël pour les bénéficiaires de 70 ans et plus.
Ce fut l'occasion pour certains de revoir le film à l'envers sur la journée de la veille. Tout cela autour d'un petit café.

Madame Le Maire, Les Adjoints,
Le C.C.A.S. Marie-Paule BLIN

NOUVEAU Rue de Caulmont...

Dans ce virage de la Rue de Caulmont, un nouveau trottoir sécurise le déplacement des piétons et des élèves qui rejoignent l'arrêt de car vers le collège et le lycée.

PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE HIVERNALE

Quelques consignes et conseils de comportement en temps de neige et verglas :

- J'évite les déplacements inutiles,
- Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 ».,

- Je respecte les restrictions de circulation et déviations,
- Je facilite le passage des engins de dégagement des routes,
- <u>Attention trottoirs glissants :</u>
- Je déneige devant chez moi et je jette du sable afin d'éviter la formation du verglas. J'évite le sel,
- Je protége mon compteur d'eau et les canalisations contre le gel,
- Je ne touche pas des fils électriques tombés au sol.

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ DE COMPIÈGNE

Le Conseil Général s'est engagé dans une réorganisation de ses services au sein des Maisons Départementales de la Solidarité. De nouveaux services interviennent au sein de la MDS :

- Cohésion Sociale et Insertion,
- Prévention Éducative,
- Autonomie des Personnes,
- Protection Maternelle et Infantile,
- Protection de l'Enfance.

<u>Permanences sociales journalières sur rendez-vous :</u>
Du lundi au vendredi (8h30-12h 13h30-17h30 sauf vendredi 17h à l'adresse suivante :
Maison Départementale de la Solidarité
8 Bis Rue Clément Bayard
60200 COMPIÈGNE
03.44.10.43.30
Responsable : Stephanie.nagy@cg60.fr

PACT Oise
BATISSEURS DE SOLIDARITÉS POUR L'HABITAT

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

DE NOUVELLES POSSIBILITÉS D'AIDES

DES RÉUNIONS D'INFORMATION

L'Agglomération de la Région de Compiègne, en accord avec l'État de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), a décidé de prolonger son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) **jusqu'en Juillet 2015.**

La prolongation de l'OPAH s'accompagne de plusieurs mesures qui élargissent l'accès aux aides de l'ANAH notamment pour les propriétaires occupants :

- Une augmentation des plafonds de ressources autorisant à obtenir ces aides (+ de 54% d'augmentation),
- Une augmentation du taux des subventions (35 ou 50 % au lieu de 20 ou 35 %),
- La prime à l'amélioration énergétique des logements privés (Aide de Solidarité Énergétique, ASE) est portée à 3 500 € (au lieu de 2 100 €). L'ARC maintient de son côté son aide complémentaire de 500 € par dossier d'amélioration énergétique.

Le CAL PACT a été choisi par l'ARC pour aider gratuitement les propriétaires à concevoir leur projet, les renseigner sur les financements et constituer les dossiers de demande de subvention.

Exemple de rénovation aidée:
Un couple habite un pavillon avec étage construit en 1983.
Son revenu fiscal de référence était en 2011 de 19 000 €.
Le coût des travaux d'isolation des combles et changement des menuiseries réalisés s'élève à 22 172 € TTC.
Les aides reçues :

ANAH (50%)	*10 000 €*
Prime à l'amélioration Énergétique des logements privés	*3 500 €*
Prime ARC	*500 €*
Total	*14 000 € (63% des travaux)*

Restent à sa charge : 8 172 €.
Le crédit d'impôt applicable à la somme restant à la charge de ce couple est de 23% pour l'isolation (main d'œuvre et matériaux) et de 18 % pour les menuiseries (matériaux).
Le gain énergétique (ou diminution de la Consommation exprimée en kWh) attendu est de 27%.

Le CAL PACT organise des réunions d'information sur les économies d'énergie dans plusieurs Communes. Une réunion publique s'est tenue le 17 octobre 2013 au Meux, en présence de Marie-Claire CORNIQUET (Chargée d'opérations CAL PACT) et de Jérémy PERROT, thermicien.

Renseignements : Marie-Claire Corniquet
03.44.86.09.27
www.calpact-hd-oise.com

****

BESOIN D'AIDE...
ON S'OCCUPE
DE VOUS

AGE D'OR SERVICES
Une présence active à vos côtés

Accompagnements, aide à domicile, jardinage, bricolage, aide ménagère, garde d'enfants , portage de repas

Rejoignez nos 32 000 clients 03.44.44.01.01
www.agedorservices.com
compiegne@agedorservices.com

SI services à la personne

ETAT CIVIL

BIENVENUE

Noémie BRICOT	16/09/2013
Marion FOUGERAY MAHIEDDINE	17/09/2013
Youri ASSOUS	27/09/2013
Zaoni ASSOUS	27/09/2013
Gabriel BOYS	01/11/2013
Gabin TICOU	16/11/2013
Hugo TICOU	16/11/2013
Emma LEMOINE	23/11/2013
Liliana ZITOLI	30/11/2013
Keoni DHOUAILLY	09/12/2013

DÉCÈS

Madame HASCOËT Arlette	15/10/2013
Madame BELIN Germaine	15/10/2013
Monsieur BERTON Philippe	16/11/2013
Monsieur Claude MORETTI	13/12/2013
Monsieur Michel DURAND	20/12/2013

Condoléances aux familles.

LES QUATRE COTEAUX

LE MEUX
Salle des Fêtes

Le 25 Janvier 2014
Loto
Le 26 Janvier 2014
Galette des rois
Le 30 Mars 2014
Carnaval

JAUX
Salle Communale

Le 15 Février 2014
« Concert PIAF »
Salle communale

ARMANCOURT
Salle des Fêtes

Le 8, 9 et 10 Mars 2014
de 15H à 19H
26ème Salon Artistique

JONQUIÈRES
Salle du Grand Pré

Le 26 Janvier 2014 de 14H30 à 19H30
Thé dansant
Avec Orchestre Antoine
Organisé par le Comité des Fêtes
10€ avec une collation

ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES FÊTES

La soirée **Beaujolais Nouveau** du jeudi 21 novembre 2013 a réuni 70 personnes qui se sont retrouvées entre amis ou en famille pour passer ensemble un moment joyeux et chaleureux.
Nous tenons à remercier tous les participants pour leur fidélité ainsi que deux Ulmeusiens pour leur aide précieuse à l'installation des tables, ils se reconnaîtront !
Un grand merci encore à eux, à vous tous et à ceux qui sont restés également en fin de soirée pour ranger la salle car il faut savoir que nous sommes peu nombreux pour le faire. Cette soirée est et reste toujours très sympathique !

Le dimanche 24 novembre s'est déroulé le **5ème Marché de Noël** où nous avons eu le plaisir d'accueillir 21 exposants. Comme chaque année, M. Ramond, notre boulanger a fait une démonstration et exposé ses délicieux chocolats, un apiculteur a fait découvrir le fruit du travail de ses abeilles. Nous avions en plus des stands d'objets de décoration, un exposant de champagne, un brasseur de Grandfresnoy et un stand de foie gras avec dégustation d'une restauratrice de l'Aisne.

Vous pouviez également vous faire faire vos ongles, mesdames, par Mme Kujawinski (Domicils), habitante depuis peu de Le Meux. Nous remercions tous les participants qui ont contribué à ce Marché de Noël 2013 qui cette année, contrairement à l'année précédente, a remporté un vif succès avec de nombreux visiteurs. Vivement l'année prochaine ! Un hip hip hip spécial pour nos deux ouvreurs d'huîtres, sans eux, la vente d'huîtres n'existerait pas !

Un grand merci également pour le personnel du service technique de la Mairie qui comme tous les ans nous aide aux préparatifs de la salle pour les différentes manifestations.
Nous vous rappelons que **Dimanche 26 janvier 2014** sera organisée notre traditionnelle **Galette des rois.** Pour vous inscrire, nous vous invitons à remettre en mairie le bulletin de réservation qui se trouve dans l'Ulmeusien ainsi que votre règlement, avant le mercredi 22 janvier 2014.

Le comité des Fêtes souhaite à toutes les Ulmeusiennes et à tous les Ulmeusiens de joyeuses fêtes de fin d'année et UNE BONNE ANNÉE 2014 !

****

MARCHÉ DE NOËL AU GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG
Le dimanche 1er décembre 2013

La ville du Luxembourg a reçu la visite d'une trentaine de Picards partis dès 7H de la place de la mairie pour rejoindre cette Capitale européenne. Au programme, le traditionnel marché de Noël. La place de la Constitution accueillait une pyramide géante d'une quinzaine de mètres et le village Suisse, pays hôte cette année. Place d'Armes, une cinquantaine de chalets sous les vastes châtaigniers vêtus pour l'occasion de mille et une étoiles scintillantes, son sapin géant, sa crèche de Noël, la ville a plongé les visiteurs dans l'atmosphère féerique et magique de Noël sans oublier le riche patrimoine culturel et historique de la ville.

Familles rurales
Vivre mieux !

ACCUEIL DE LOISIRS 2014

L'accueil de loisirs des enfants de 4 à 11 ans révolus est organisé par l'Association Familles Rurales en collaboration avec la Municipalité et agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. L'accueil est hebdomadaire. L'accueil de loisirs aura lieu pendant les vacances scolaires suivantes :

- Vacances d'hiver du 24 février au 7 mars, Vacances de printemps du 21 avril au 02 mai.
- Vacances d'été du 7 juillet au 1er août.

HORAIRES D'ACCUEIL
8H30 À 12H00 ET DE 13H30 À 18H

RESTAURATION
4 € Le repas
Service facultatif

CONDITIONS D'INSCRIPTION

En priorité les enfants résidant sur la Commune et/ou inscrits dans les écoles de Le Meux. **Dans la limite des places disponibles** et sur accord de l'A.F.R., les enfants ayant de la famille habitant la Commune et enfin les enfants des Communes extérieures ayant un accord avec la Mairie de Le Meux. Avant toute fréquentation de l'ALSH, l'enfant doit faire l'objet d'une inscription. Un dossier devra être complété.

L'enfant est accueilli à la semaine.

Vous devez vous munir :

Original + Photocopie de l'avis d'imposition 2013 des deux parents, n° CAF, n° sécurité sociale, carnet de santé.

Permanence au bureau des associations - 75 Rue de la République -1er étage

Inscriptions :

Les lundis 13 janvier, 20 janvier, 3 février de 9h à 12h et de 14h à 18h
Les mercredis 15 janvier, 22 janvier, 5 février de 9h à 12h et de 14h à 19 h,
Les samedis 18 janvier, 1er février de 9h à 12h.

Renseignements au 03.44.91.17.49

****

BOUGEZ-VOUS ! ENSEMBLE, PARTAGEONS ET AGISSONS !

Familles rurales
Vivre mieux !

Des associations locales de « Familles Rurales » ont lancé avec succès de nombreuses initiatives : loisirs, animations, sports, structure et activités pour les petits, les grands et les seniors, échange de savoirs, soutien scolaire, friperies, services à la personne, groupement de consommateur...

Exemple :

Dans le département de la Meuse, deux permanences « conso » sont implantées à Bar-Le-Duc et à Stenay. Les habitants du département bénéficient donc d'un service de proximité où des bénévoles répondent à leurs questions concernant la consommation. Les familles sont également orientées dans leurs démarches. Une salariée, juriste de formation, appuie les bénévoles et traite les dossiers les plus complexes. Des réunions d'information sur des sujets de la vie quotidienne sont également mises en place dans le département afin d'éclairer les consommateurs dans leurs achats. Vous avez des projets ? Parlons-en.
Vous êtes bénévoles, vous faîtes une activité sur une autre commune ? Pourquoi pas au Meux ?

Pour toutes inscriptions et renseignements :
Contact : B. JEANDEL 06.10.85.75.95
bertrand.jeandel@gmail.com

****

Association des Parents d'Élèves des Ecoles de Le MEUX

L'Assemblée Générale a eu lieu le Samedi 21 Septembre 2013.
Le bureau est ainsi constitué :

* Président : Philippe TISNE
* Vice-Président : Pascal GRIOIS
* Secrétaire : Luc BLANCHARD
* Trésorier : Bertrand JEANDEL.

Nous remercions les personnes présentes lors de cette assemblée.
Un premier **LOTO** a eu lieu le samedi 12 Octobre 2013. **LE MARCHÉ DE NOËL** du dimanche 24 Novembre 2013 a eu un franc succès.
L'Association est maintenant dotée de sa propre adresse mail : apeem@lemeux.fr, alors n'hésitez pas pour toutes suggestions, idées et informations.

Le programme de l'année 2013/2014 a été établi comme suit :

La vente de **PAINS AU CHOCOLAT** se fera tous les **jeudis à partir de 16H20** devant l'école maternelle au prix de **0.65 €** l'unité. Le **LOTO** se tiendra le **samedi 25 Janvier 2014**. Les réservations s'effectueront à partir du 13 Janvier 2014.
Le **CARNAVAL** aura lieu le **dimanche 30 Mars 2014.** Comme tous les ans, un spectacle à la salle des fêtes clôturera les festivités avec un goûter offert aux enfants.
La **FÊTE DES ÉCOLES** aura lieu le **samedi 28 Juin 2014.**
Votre soutien est très important pour l'Association. Toutes ces activités permettent de récolter des fonds pour les écoles. Nous espérons vous voir plus nombreux. Par ailleurs votre présence aux différentes manifestations, vos idées, vos suggestions, votre aide, nous aideront à améliorer les services que rend déjà l'association **afin que la vie scolaire de nos enfants soit la meilleure possible.**
Cet argent est utilisé par les écoles pour financer **leurs sorties et voyages scolaires** en corrélation avec les informations fournies par nos directrices d'école.
L'adhésion des nouveaux membres est possible toute l'année. Elle est de **5 € par famille**. A ce jour, nous sommes 49 adhérents.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !
D'avance, nous vous remercions et vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année !

Les membres du Bureau

◆◆◆ Culture - Le Meux - Découverte ◆◆◆

MEDIATHÈQUE

Une équipe de bénévoles vous accueille
le Lundi de 17 à 19 heures et le Mercredi de 14 à 18 heures

Comment s'inscrire ? Avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
Prêts : 3 livres par personne pour 3 semaines
1 DVD par personne pour 2 semaines

Tarif par famille : 5 €
Caution de 20 € pour les emprunts de DVD

Rappel : La bibliothèque du Meux peut vous réserver des livres auprès de la Médiathèque départementale de l'Oise.
Renseignez-vous à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

La Médiathèque sera fermée le mercredi 18 Décembre à 18H jusqu'au lundi 6 Janvier 17H.

La médiathèque et ses bénévoles vous proposent :

BD: Palmer en Bretagne de PETILLON
Album enfants :
Jour de piscine de Christine NAUMANN-VILLEMIN
Romans adultes :
La nostalgie heureuse d'Amélie NOTHOMB
La vingtième épouse d'Indu SUNDARESAN
La guerre des duchesses de Juliette BENZONI
Immortelle randonnée de Jean-Christophe RUFFIN
Un jour je m'en irai sans avoir tout dit de Jean D'ORMESSON
L'échange des princesses de Chantal THOMAS
Ne t'éloigne pas d' Harlan COBEN (roman policier)
Inferno de Dan BROWN (roman policier)

* _ *_ *_ *_ *

Les opérations récupération* BOUCHONS *continuent
BOUCHONS en liège (liége véritable) et BOUCHONS en plastique à visser

* _ *_ *_ *_ *

LE PRINTEMPS DE POETES

Après le succès des « Poètes en herbe » de cette année sur le thème « **La voix des poèmes** » en collaboration avec l'école élémentaire de Le Meux, les enfants renouvelleront cette animation en avril prochain.
Le Printemps des Poètes 2014 aura lieu du **31 mars au 7 avril** sur le thème « **La poésie au cœur des arts** ».

* _ *_ *_ *_ *

Divers spectacles vous seront proposés courant 2014.

Plus de renseignements dans les prochains numéros.

5ème SALON ARTISTIQUE ULMEUSIEN

Lors du week-end des **19 et 20 octobre 2013**, 31 artistes peintres et 2 sculpteurs se sont retrouvés autour de **Victor VALENTE**, peintre et sculpteur, invité d'honneur de l'événement, succédant ainsi à Lola GRANELL.
Pour cette exposition, il nous a proposé de voir quelques unes de ses œuvres choisies dans la série Réminiscence.

Le jury, composé de Madame BLIN accompagnée de Victor VALENTE, Claude MORETTI, Colette DESFAVRIES, Marie-José OLLIVIER et 2 membres de l'association, a décerné deux prix :

1er prix : **Bernard LAMBOT** pour « marines » (huile)
2ème prix : **Carole DELATTRE** pour « l'africaine» (huile)

et attribué deux mentions : **Louisette VOTTE** pour « nature morte aux lilas (pastel) et **Jean DESPIERRES** pour « Giverny » et « Portrait » (pastel).

Cette année, le prix « **public** » a été décerné à **Joëlle RICHARD** pour « clématites » et « pivoines ».

Nous remercions chaleureusement les nombreux visiteurs (environ 200) d'être venus à ce 5ème salon artistique de notre Commune.

Rendez-vous à l'automne 2014 !

Nous avons appris la disparition de notre membre du jury permanent du salon, Monsieur Claude MORETTI, survenue le 13 décembre 2013.

* _ *_ *_ *_ *

ESPACE JEAN LEGENDRE
THÉÂTRE de COMPIÈGNE scène conventionnée

Cette année, le théâtre en itinérance nous a proposé « **les nuits blanches** » d'après Dostoïevski.
Une adaptation et mise en scène par la Compagnie du Pas Suivant. Une lecture-spectacle interprétée par une troupe de jeunes acteurs dont Aurélie RUBY et Thomas VISONNEAU nous ont montré leur talent et partager leur dynamisme dans cette histoire d'amour.

LES BLEUETS CYCLOTOURISTES

Qu'est-ce que le cyclotourisme ? demande-t-on quelquefois.

Pour être cyclotouriste, il vous faut 3 conditions :

- un vélo en état de marche
- une tenue confortable adaptée
- l'envie de pédaler pour le plaisir.

Vous pouvez reprendre ces 3 points dans l'ordre que vous voulez. Si vous y adhérez, nous souhaitons vous rencontrer.
On peut faire du vélo autrement et seul. L'avantage de notre club, c'est de se retrouver à plusieurs pour des sorties qui s'adaptent au niveau des participant(e)s.
Que ce soit pour :
faire un peu de vélo de temps en temps, quand il fait beau, sur les pistes cyclables ou les petites routes de la forêt ou pédaler tous les dimanches matin, quel que soit le temps, en appuyant sur les pédales ou encore partir sur son vélo, l'été, pour un grand voyage, toutes ces tendances existent au club des Bleuets. Et nous essayons de les satisfaire.

Notre Assemblée Générale prévoit en 2014 :

- Pour les débutant(e)s ou occasionnel(le)s : des balades encadrées le samedi après-midi, à partir d'avril, aux beaux jours, à petite allure.
- Pour les expérimenté(e)s : des sorties en deux groupes (= 2 distances, 2 vitesses) le dimanche matin, à partir du 16 février, sur des parcours variés, choisis.

Pour ceux et celles qui ont des loisirs : des sorties le mercredi après-midi, adaptées au choix des participant(e)s.

3 contacts :
Didier CORBEAU 03 44 83 41 66
corbeau.didier@orange.fr
Patrick CAMPA 03 44 41 29 07
club.bleuet@orange.fr
Gérard BAYARD 03 44 83 41 66
gerard.bayard@gmail.com

A bientôt

****

AJU
Association des Jeunes Ulmeusiens

Après un succès sur l'année 2012/2013
Le mercredi soir hors vacances scolaires
Salle des fêtes Yvon Dupain (Le Meux)
De 19h00 à 20h00 :
L'Association des Jeunes Ulmeusiens propose des techniques de défense en cas d'attaque imprévue, pour les adolescents, avec Cédric diplômé d'état et de 20h15 à 21h30 de la boxe éducative pour les ados avec Jean-Pierre diplômé d'état.

Le Centre de Loisirs des ados :

Les moments forts de cette année 2013 :

Février / Mars → Center Parc dans l'Aisne.
Avril / Mai → Retour à Berck pour le char à voile.
Juillet → Solidarité auprès des restos du cœur et du secours populaire.
Octobre → Continuité du projet les jeunes se lèvent pour la solidarité (collecte de jouets).
Depuis sa création en février 2009, 38 jeunes ont été orientés soit dans des formations, dans des emplois pour certains (es) et d'autres sur des contrats adaptés à leur profil.
2 jeunes cette année se sont identifiés auprès de notre PIJ en collaboration avec la Mission Locale du Pays Compiègnois. Alors n'hésitez pas à venir me rencontrer pour trouver une éventuelle solution dans vos recherches.

Permanence le mercredi matin de 10H00 à 12H00 à la maison des jeunes de le Meux ou me contacter par téléphone au 03.44.91.24.41.

Monsieur Yves DROUET, Jean-Pierre BRILLANT et les jeunes de l' Association des Jeunes Ulmeusiens

Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2014.

VIE PRATIQUE

ASSISTANTES MATERNELLES

Mlle BASTIEN	03.44.23.31.85	Mme GRONEK	03.44.41.59.21
Mme BORDREZ	03.44.91.15.14	Mme GUILLOU	03.44.91.20.91
Mme BOUCHENEZ	03.60.45.99.03	Mme GUTIERREZ	03.60.45.57.65 06.36.54.35.04
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77	Mme KLEIN	03.44.91.14.60
Mme DELATTRE	03.44.91.12.46	Mme LEFEVRE	03.44.09.96.12
Mme DEMAISON-NOEL	03.44.09.33.87	Mme MOREAU	03.44.41.57.01
Mlle DIOT	03.44.91.16.60 06.23.62.81.15	Mme NAVAS	03.44.91.21.02
Mme ERCKELBOUT	06.89.48.96.52	Mme RICHARD	03.44.41.28.25
Mme FANCHON	03.44.41.95.81 06.63.07.23.41	Mme VILLAR	03.44.91.13.15
Mme FOUGERAY	03.60.45.98.21		
Mme GRIOIS	03.44.75.03.89		

BABY SITTING

BONNEMENT Priscillia	17 ans	06.15.14.11.11
BOUFFLET Aude	16 ans	03.44.91.00.35
BOUFFLET Florence	16 ans	03.44.91.00.35
BROUMAULT Victoire	17 ans	06.37.20.28.05
CHAMILLARD Sarah	17 ans	03.44.23.10.69
CHARVIER Fiona	16 ans	03.44.41.10.53
DE BOISSIEU Béatrice	25 ans	03.44.91.12.77
DE BOISSIEU Camille	18 ans	06.27.58.12.95
DE BOISSIEU Margot	23 ans	03.44.91.12.77
EGRET Magali	16 ans	06.08.74.69.40
GALLOPIN Amélie	19 ans	06.19.92.20.25
HONVO Iris	20 ans	06.19.97.16.89
JULIEN Mégane	17 ans	06.01.77.77.30
NIAULIN Maëllie	18 ans	06.35.35.66.96
PICARD Hugo	16 ans	06.69.28.43.37
PROUVOST Capucine	24 ans	03.44.91.06.90

PERMANENCES INFIRMIÈRES

TOUS LES SOIRS SANS RENDEZ-VOUS

Entre 19H & 19H30
Sylvie, Thérèse et Claire
☎ 03.44.41.53.72

PERMANENCES PHARMACIES

Du Samedi soir au Samedi suivant

Vous pouvez obtenir les pharmacies de garde en faisant : Le 3237
Numéro mis en place par RESEAU GARDE 24H/24H

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture:

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 18H00

Mercredi et Samedi
de 9H00 à 12H00

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous

NUMEROS UTILES

MAIRIE : 03.44.41.51.11
SAMU : 15 - *A partir d'une ligne fixe*
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCE : 112 *(A partir d'un portable)*
CENTRE ANTI POISON : 0.825.812.822.
GENDARMERIE : 03.44.91.61.17
ALLOTIC : 0 800 100 754

DECHETS MENAGERS ET TRI SELECTIF

LA COLLECTE

Le Mercredi matin :
déchets ménagers + sacs **jaunes**
Le Samedi matin :
déchets ménagers + sacs **bleus**

DECHETS VERTS

(pour ceux qui ne pratiquent pas encore le compostage)
Reprise de la collecte Lundi 24 Mars 2014

ATTENTION

Décalage des collectes durant les fêtes :

Les collectes des mercredis 25 décembre et 1er janvier sont reportées au lendemain soit les jeudis 26 décembre et 2 janvier le matin.
Les sacs doivent être sortis la veille à partir de 20H comme d'habitude.
Des contrôles des poubelles sont régulièrement effectués. Les dépôts sauvages seront sévèrement réprimés.

LES SACS

ordures ménagères, tri sélectif, déchets verts peuvent être retirés aux :

Services Techniques - 84 rue Caulmont
60880 LE MEUX
Les 1ER ET 3EME SAMEDIS DE CHAQUE MOIS
De 9H à 10H

COLLECTE
DES SAPINS DE NOEL

Ramassages les lundis matin 06 et 13 Janvier 2014.
Sortir les sapins la veille au soir à partir de 20H.
ATTENTION : les sapins de couleurs ou recouverts de neige ne sont pas recyclables et ne seront pas collectés lors de ces collectes. Ils doivent impérativement être apportés en déchetterie.

ENCOMBRANTS

Seuls les **encombrants** peuvent être ramassés en porte-à-porte en téléphonant au numéro vert :
0 800 779 766
un rendez-vous à domicile vous sera fixé. Ce service est principalement réservé aux personnes ne pouvant pas se rendre en déchetterie.

AUTRES DECHETS ET ENCOMBRANTS

Ils doivent être apportés en déchetterie (gratuit sur présentation de la carte) :

DÉCHETTERIE DE LONGUEIL STE MARIE
Hameau de Rucourt
DÉCHETTERIE DE MERCIÈRES

Horaires d'Hiver et d'Été :

Mardi, Mercredi, jeudi, Vendredi, Samedi :

9 H - 12 H et 14 H - 18 H
Dimanche : 9 H - 12 H

Fermée les Lundis & Jours Fériés.

LA RECYCLERIE DE L'AGGLOMÉRATION DU COMPIÉGNOIS

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi :

8H30 à 12H30
& de 13H30 à 17H30

Pour tous renseignements concernant les déchetteries
☎ 0 800 60 20 02 (appel gratuit)

Pour tout objet perdu pensez à le réclamer en Mairie

Journal municipal de la Commune de Le Meux

Siège :	Mairie de Le Meux
Fondateur :	Robert TERNACLE
Direction :	Evelyne LE CHAPELLIER
Rédaction :	Evelyne LE CHAPELLIER
Composition et mise en page :	Evelyne BOURCHY

Nous remercions Mmes, Mrs Blanc, Blanchard, Bourchy, Bourdier, Campa, Charpentier, Grégoire, Monde, pour la distribution de ce journal.

Imprimé sur papier recyclé 100% - Imp. IMEDIA à Chevrières

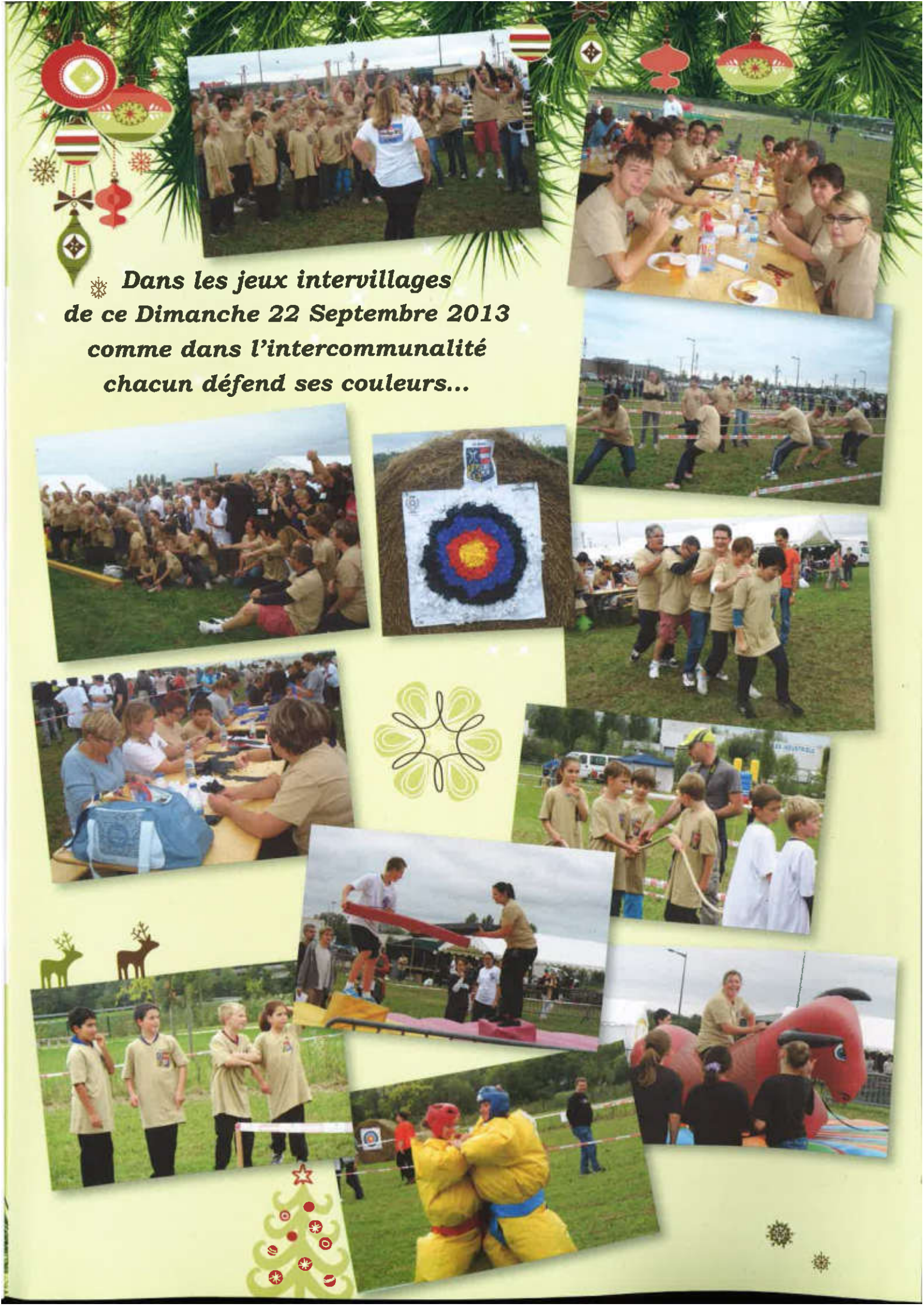
Dans les jeux intervillages
de ce Dimanche 22 Septembre 2013
comme dans l'intercommunalité
chacun défend ses couleurs...

Imprimerie IMEDIA - 03 44 41 40 04